

EDITORIAL

LE PRÉSIDENT DES RICHES

CEUX QUI ONT EU L'OCCASION de fréquenter la gare SNCF de Clermont-Ferrand au cours des derniers mois ont certainement vu de grands panneaux annonçant que 4 millions d'euros étaient investis pour rénover la voie ferrée entre la capitale auvergnate et Paris.

A la même période, certains d'entre vous ont appris que Muriel Pénicaud, Ministre du travail, était au centre d'une polémique à propos de son salaire durant la période où elle sévissait comme DRH chez Danone. Entre 2012 et 2014, elle avait émargé pour la coquette somme de 4,7 millions d'euros. Pour être complet, il faut préciser qu'en une seule journée elle avait empoché 1,13 millions d'euros soit le montant du produit de la revente de ses stock-options.

Acquises en 2009 au prix de 34,85€ l'unité, mais non payées, ces 55120 actions Danone étaient revendues, pour de vrai, le 30 avril 2013, au prix de 58,41€ l'unité. Une hausse miraculeuse découlant des 900 licenciements décidés par l'entreprise quelques semaines auparavant.

Bref d'un côté, 1300 000 auvergnats se voient accorder de quoi rénover 1,3 km de voie ferrée, de l'autre, une seule personne touche des revenus mirobolants, récompense de ses prétendus mérites.

Le cas, hélas non isolé, de Muriel Pénicaud montre la vraie nature de l'équipe qui entoure Emmanuel I^{er}.

IL NE FAUT DONC PAS ETRE SURPRIS par la contre-révolution fiscale initiée par le nouveau gouvernement, une nuit du 4 août à l'envers. Lorsque l'on examine les différentes parties du projet de budget

pour 2018, on voit apparaître une fiscalité reconstruite au profit quasi-exclusif des plus riches.

Il y a d'abord l'avant-dernier coup de grâce pour l'ISF avec la sortie de l'assiette imposable des actifs mobiliers (actions, obligations...). Il faut savoir que ces actifs représentent plus de 70% du patrimoine des 1% les plus riches (280 000 ménages). Ce cadeau va coûter 2,5 milliards d'euros au budget de la nation.

Ensuite il y a la *flat tax* pour les revenus du capital, cadeau évalué, lui, à près de 4 milliards d'euros. Pour cela, on instaure un prélèvement forfaitaire unique de 30% sur les revenus du capital, alors qu'ils devraient être assujettis, le plus souvent, aux taux les plus élevés de l'impôt sur le revenu, soit 41 ou 45%.

Pour Emmanuel I^{er}, ces mesures sont destinées à aider ceux qu'il nomme « les premiers de cordée », et qui, à l'en croire, tirent le menu peuple vers les sommets et la prospérité. Le problème est que les manants que nous sommes savent qu'en cas de difficultés ces « élites » ont

une fâcheuse tendance à couper la corde, précipitant du même coup ceux qui suivent dans les ravins du chômage et de la pauvreté.

AUTANT DE RAISONS pour lesquelles ATTAC 63 continuera à se joindre à tous ceux qui se battent contre l'accumulation insensée de la richesse et du pouvoir dans les mains d'une infime minorité.

Le 25 novembre prochain, date à laquelle se tiendra notre Université d'automne, nous traiterons ce thème avec quelques autres qui seront à notre programme

Claude VALLENET



COTISATIONS 2017

L'ADHESION SE FAIT PAR ANNEE CIVILE et permet d'être à la fois membre d'ATTAC 63 et d'ATTAC national. Pour ré-adhérer, vous pouvez utiliser le bulletin d'adhésion départemental ou le bulletin d'adhésion national figurant sur le site d'ATTAC France (<<https://france.attac.org/agir-avec-attac/adherer>>) et le retourner à l'adresse indiquée.

Au début de chaque mois, ATTAC France nous communique la liste départementale des adhésions ou ré-adhésions du mois précédent. N'oubliez pas, ATTAC ne vit que des cotisations de ses adhérents. La cotisation à ATTAC donne droit à déduction fiscale.

N.B. : Nous avons envoyé, fin septembre, un courrier de relance aux adhérents du département non à jour pour l'année 2017. Si vous êtes dans ce cas et si vous n'avez pas encore répondu, faites-le sans tarder.



AGENDA DES PROCHAINES SEMAINES

LA VIE INTERNE D'ATTAC 63

MERCREDIS 15 NOVEMBRE ET 20 DECEMBRE A 20H00, au siège :
REUNIONS DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION.

A noter : il n'y aura pas de permanence au siège le 1^{er} novembre et le 27 décembre.



PROJECTION AU CINEMA

LE RIO



SAMEDI 28 OCTOBRE A 20H, au cinéma Le Rio à Clermont-Ferrand : avant-première de la projection du film « *SUR LA ROUTE EXARCHEIA* ». Ciné-débat en partenariat avec Mediacoop.

Le 28 mars 2017, un convoi solidaire arrive dans le quartier autogéré d'Exarcheia à Athènes. Le film raconte cette aventure fraternelle à laquelle ont participé des membres d'ATTAC 63.

ATTAC 63 AUX AUGUSTES

ATTAC est présent au café-lecture « Les Augustes », 5 rue sous les Augustins à Clermont-Ferrand. UN SAMEDI PAR MOIS, DE 17H A 19H, nous convions le public à une discussion sur un ou deux sujets d'actualité plus ou moins abordés ou déformés par les grands moyens d'information aux mains des groupes financiers.

Prochaines séances : SAMEDIS 18 NOVEMBRE ET 16 DECEMBRE



UNIVERSITE D'AUTOMNE D'ATTAC 63



Elle aura lieu le SAMEDI 25 NOVEMBRE DE 9H30 A 17H30, au centre Richepin, salle 7 (17 rue Jean-Richepin à Clermont-Ferrand). Intervenant principal : Dominique PLIHON, universitaire et économiste, porte-parole d'ATTAC France.

Le prochain bulletin contiendra le programme détaillé de la journée.

